

CRISE SANITAIRE, CRISE ÉCONOMIQUE, RÉORIENTATION DE L'ACTIVITÉ ... RÉFLEXIONS (Bernard Tabuteau, septembre 2020)

1. LE CHOC ÉCONOMIQUE

Comparaison des crises 2020 / 2008 :

.en 2008 crise endogène inhérente au fonctionnement du Système Economique Mondialisé (SEM) : politiques de déréglementation financière depuis les années 1980, financiarisation des FMN, endettement moteur de la consommation (ex : les fameux crédits « subprimes »)

.en 2020 choc exogène au SEM : choc sanitaire affectant à la fois l'offre (arrêt de la production) et la demande (confinement)...risque de débordement en crise financière (non remboursement de crédits, baisse des fonds propres des banques...)

En France 1 mois de confinement coûte environ 3 % de PIB, 12 millions de salariés en chômage partiel...perte de plus de 700 000 emplois au 1^{er} semestre, forte hausse des demandes d'emploi de catégorie A entre février et fin avril (contraction des recrutements), seuil des 4 millions franchi

A la date de début juin la chute du PIB attendue pour 2020 sera de l'ordre de -11 %...La récession frappera plus durement la France :

.certaines de ses positions fortes = des secteurs très touchés par la crise : aéronautique, tourisme, luxe...

.accélération des difficultés antérieures dans certains secteurs, l'exemple de l'Habillement

.déficiences dans le traitement de la pandémie (masques, tests...)

Violence de la crise dans le monde atténuée par les plans de soutienmais 36 millions de chômeurs aux EU en mars-avril 2020 (population active 156 millions)

Conséquence des plans de soutien massifs : forte montée des déficits budgétaires et de la dette publique / PIB, respectivement -11 % et 118 prévus pour fin 2020 en France

2. LA CRISE SANITAIRE ET LA QUESTION DES MASQUES : LES POLITIQUES DE PRÉVENTION DÉLAISSÉES

La pénurie de masques constatée en France recoupe 3 séries de facteurs : la prévention maillon faible + la politique d'austérité budgétaire suite à crise 2008-09 + la politique de délocalisation des entreprises

3. LES PLANS DE SOUTIEN AUX ÉCONOMIES

FRANCE

Objectifs : maintien en vie des entreprises + limiter les conséquences de la crise économique + éviter que celle-ci se double d'une crise financière

Ménages : Aides directes pour financer le chômage partiel, une indemnité forfaitaire en direction des indépendants, aide à l'apprentissage....

...mais compensation non intégrale des revenus, pas de revalorisation des minima sociaux, difficultés pour ménages mal couverts par la protection sociale

Entreprises : Report du paiement des cotisations sociales et fiscales

Entreprises + banques : L'État, via un fonds de garantie, se porte garant des prêts accordés par les banques aux entreprises en manque de liquidités....possibilité de prêts directs aux grandes entreprises (Air France, Renault....Aéronautique) (1) (2) ci-dessous

Eviter que la crise économique se transforme en crise financière suite à une augmentation des défauts de remboursement de crédits (ménages et entreprises) susceptibles de fragiliser les banques

(1) Plan Renault de réduction des coûts le 29/5/2020 : 2,15 mds d'économie sur 3 ans, 15 000 suppressions d'emplois dans le monde dont 4600 en France

« Fin de la course à la taille et aux volumes » : stratégie d'extension des marchés appuyée sur des politiques de baisse des coûts (délocalisation), d'éclatement des chaînes de production et se positionnant surtout sur une gamme de petits et moyens véhicules

Le 27/5/2020 plan de soutien à la filière auto de 8 mds : écouler les invendus (primes à la conversion) + 1 million de véhicules propres d'ici 2025 + constitution d'un « airbus » de la batterie (avec PSA, Total....) + prêt garanti par l'État de 5 mds pour Renault

(2) Le 30/6/2020 Airbus annonce la suppression de 15000 postes d'ici l'été 2021

Plan d'aide à la filière aéronautique de 15 mds + 1,5 mds pour la RD + reconduction dispositif de chômage partiel

(1) +(2) Quelles contreparties sociales et écologiques : formation et reconversion....relocalisation de certaines productions : batteries voitures, production véhicules électriques, sous-traitance auto et aéro)....remise en cause projet Terminal 4 Roissy....développement des transports en commun, fret ferroviaire...participation accrue des salariés au CA

UE

Commission et Conseil européen décident de mettre en œuvre la clause de suspension générale dégageant les EM du respect des contraintes du TSCG (Traité Stabilisation Coopération Gouvernance, 2012)....

....le MES (Mécanisme européen de Solidarité) pourra accorder aux EM les plus affectés par la crise sanitaire des prêts à taux proche de 0 pour couvrir leurs dépenses de santé (jq 240 mds)

Commission décide d'assouplir le régime des aides d'État

Commission s'engage sur un prêt de 100 mds aux EM pour faciliter le financement des régimes de chômage partiel

BEI participe à la distribution de crédits aux entreprises jq 200 mds avec la garantie des EM

BCE abaisse son taux directeur à - 0,5 %

BCE reprend sa politique de QE (Quantitative Easing) en proposant de racheter jq 1000 mds de dettes publiques ou privées + 600 mds en juin (**voir (1) +(2) + (3) ci-après**)

(1) LES BANQUES CENTRALES, ULTIME REMPART DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le QE c'est une politique de rachats massifs de titres de dette (entre 2015 et 2018) aux banques et institutions financières

La contrepartie c'est la distribution de liquidités à ces banques et institutions financières avec le risque de nourrir des placements financiers et immobiliers (conséquences : instabilité financière et hausse des inégalités)

Les banques centrales ont la capacité -c'est leur prérogative- de créer de la monnaie

Reprise de cette politique : le premier objectif c'est de faire baisser les taux d'intérêt et éviter ainsi l'éclatement de la zone €

Quel contrôle politique de la BCE ?

(2) L'AUGMENTATION DES DETTES PUBLIQUES

Les déficits publics s'envolent, donc la dette publique, mais retenir la leçon de Keynes : en situation de crise c'est la dépense publique excédentaire qui permet la survie de l'activité marchande
Le service de la dette n'a jamais été aussi bas : entre 2008 et 2020 le ratio d'endettement s'élève de 70 à 120 / PIB mais la charge d'intérêt se réduit de 2,8 à 1,4 / PIB

Les acquéreurs de titres de dettes : investisseurs privés + BCE.....

.....Pour la France avant crise sanitaire, BCE en détenait 20 %, les compagnies d'assurances, fonds privés français > 20 %, les fonds de pensions, compagnies d'assurances « étrangères » entre 55 et 60 %....

....la part de la BCE va fortement augmenter

L'augmentation de la dette publique doit être appréciée à l'aune des risques graves encourus : affaissement du système productif, chômage de masse...et demain à l'aune des risques futurs sur le climat et la biodiversité

En l'état actuel des traités le poids des remboursements constituerait un obstacle à la capacité d'investissement, donc :

.repousser les remboursements auprès de la BCE voire transformer cette part de dette en dette perpétuelle

.annuler les remboursements : risques dans l'avenir pour les emprunteurs privés surtout étrangers.....effacer la dette détenue par la BCE serait *indolore* mais interdiction des traités, donc les revoir et transformer le rôle de la BCE

Indolore car, en fait EM se prêtent à eux mêmes + annulation permettrait de se réendetter sur des activités socialement et écologiquement utiles

.à court terme tant que la BCE conserve les titres et les rachète lorsqu'ils arrivent à échéance l'effet est très proche d'une annulation

.à long terme meilleure manière de garantir la soutenabilité de la dette c'est d'investir dans les biens publics (santé, énergie...) porteurs d'avenir garantissant un développement de l'activité et des rentrées fiscales et sociales....

....et de retrouver une progressivité fiscale

(3) BANQUES CENTRALES, ÉCONOMIE FINANCIÈRE, ÉCONOMIE RÉELLE

Les taux d'intérêt baissent parallèlement aux achats d'actifs mais ni cette baisse ni ces achats ne se traduisent par une reprise forte de l'investissement productif

Les annonces de programmes d'achats d'actifs rythment l'activité des marchés financiers mais ceux-ci sont de plus en plus déconnectés de l'économie réelle

4. UN PLAN DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL POUR LA SORTIE DE CRISE

Ne pas renouveler expérience < 0 de la sortie de crise 2008 avec généralisation des politiques d'austérité (TSCG) et exemple dramatique de la gestion de la crise grecque

Qqs enseignements majeurs de la double crise :

.les conséquences productives et écologiques de la mondialisation : réflexion sur la relocalisation de certaines activités, sur notre modèle de consommation, repenser le commerce international, la relation aux écosystèmes naturels....

.les vertus de l'État Social (ES) avancée majeure du 20ème siècle : renforcer ses composantes, revenir sur une gestion purement financière des dépenses sociales...

.le surgissement des travailleurs « invisibles » et la question des inégalités : remise au premier plan de la lutte contre les inégalités ...

.l'accélération du capitalisme numérique et la toute puissance des GAFAM : réflexion sur le modèle de société, la société du « clic » ou la société du « lien »....

A l'ordre du jour une double transition sociale et écologique à l'échelle France et UE

La transition sociale devrait emprunter plusieurs voies :

.investissement dans les services publics délaissés ces dernières années, en premier lieu la santé mais aussi éducation, recherche...

.politique de réduction des inégalités qui explosent via politiques salariales (santé, éducation, RD...) et fiscales

.harmonisation progressive des législations sociales et fiscales en UE

.participation accrue des salariés dans les instances de direction

La transition écologique implique :

.investissements massifs dans économies d'énergie (logement, relocalisation), EnR, promotion transports collectifs et doux....

.développement d'une agriculture raisonnée

.traités de juste échange intégrant normes sociales et environnementales

.une planification pour fixer les objectifs, articulant niveau France et UE

Ces propositions doivent être pensées dans un mouvement de longue durée. Ainsi en est-il, par exemple, de la rénovation des bâtiments qui nécessitera dans un certain nombre de régions le renforcement d'un tissu spécialisé ou de filières de formation...Ainsi en est-il aussi de la relocalisation de certaines activités....

Des politiques monétaire et budgétaire en cohérence avec ces objectifs :

.la reprise économique orientée dans les 2 directions précédentes accroîtra les rentrées fiscales et sociales

.une réforme fiscale : harmonisation européenne de la fiscalité sur les sociétés (assiette et taux), taxe sur les transactions financières, progressivité impôts sur le revenu et le capital

.apurement d'une partie de la dette publique, notamment celle contractée dans la lutte contre la pandémie à condition que les sommes dégagées soient consacrées à la transition écologique ou sociale

.exclusion des investissements écologiques et sociaux du calcul du déficit budgétaire

.émission d'euro-obligations garanties par les EM ciblées sur des projets concrets financés par la BEI (à renforcer) ou les banques en complément d'investissements publics

.revoir les missions de la BCE en lui donnant celle de financer la transition écologique et sociale

Pour éviter une nouvelle crise dans la zone € nécessaire d'avancer sur au moins un des 2 fronts : SOIT l'union budgétaire pour financer les investissements et partager le poids des dépenses SOIT la monétisation des dettes publiques détenues par la BCE sans contrepartie

Une refondation de l'UE :

- .règle de l'unanimité paralysante
- .aller vers un rapprochement entre EM volontaires : création d'une assemblée parlementaire issue majoritairement des parlements nationaux ayant compétence pour voter un budget

5. LE SÉGUR DE LA SANTÉ : DES AVANCÉES BIENVENUES SANS REMISE EN CAUSE DE LA POLITIQUE GLOBALE

- La politique globale en matière de santé, une politique d'adaptation à la mondialisation :
- .transfert de financement des entreprises vers la société : baisse de la part des cotisations sociales et hausse de la CSG
 - .maîtrise des dépenses hospitalières en fonction d'un objectif budgétaire : tarification à l'activité + optimisation des capacités d'accueil + pression sur salaires et conditions de travail
 - .participation croissante des assurés au financement : baisse des remboursements, dépassements d'honoraires....

Le Ségur de la santé (juillet 2020) : un rattrapage salarial + une embauche de 15000 personnes + réouverture de 4000 lits :

- .180€ mensuels pour les personnels hospitaliers non médecins (public), 160€ (privé)
 - .refonte des grilles indiciaires
 - .revalorisation de l'indemnité de service public pour les médecins hospitaliers
 - .revalorisation salaires et primes de garde pour les internes
- Ensemble = repositionnement dans la moyenne des rémunérations OCDE
- .embauche de 15 000 personnes (demande de 80 à 100 000 postes) mais pour 1/2 sur des postes déjà budgétés non pourvus actuellement par des titulaires
 - .financement de 4000 lits supplémentaires en fonction des besoins (rappel : - 64 000 lits entre 2000 et 2016)
 - .investissements de 6 mds en direction des Ehpad et de projets hospitaliers prioritaires
 - .expérimentations sur le système de financement des activités hospitalières

6. L'ANNULATION DE L'ARRIÉRE FISCAL RÉCLAMÉ À APPLE REPOSE LA QUESTION DE L'HARMONISATION FISCALE

La Commission UE avait jugé que le régime fiscal dont profitait Apple en Irlande était assimilable à une aide d'État et l'avait condamné (2016) à un arriéré fiscal de 13 mds
Le Tribunal UE a annulé cette décision (07/2020) : il n'en a pas contesté le principe mais le fait qu'Apple aurait bénéficié d'un « avantage sélectif »
L'OCDE a lancé des négociations pour parvenir à un taux minimal d'imposition au niveau mondial pour les FMN ; le retrait des EU (06/2020) est un signal < 0
L' UE doit donc prendre ses propres initiatives...à condition de surmonter la règle de l'unanimité

7. DE LA PROPOSITION FRANCO-ALLEMANDE D'UN PLAN DE RELANCE (18/5/2020) AU PLAN EUROPÉEN (21 /7/2020)

Quand pandémie frappe l'UE elle se remettait à peine des conséquences de la crise zone € (2012-15)...EM les plus touchés par pandémie aussi les plus endettés donc les moins en mesure de mener une politique de relance

Plan de relance budgétaire de 500 mds sur 3 ans financé par une dette commune

Forte évolution de l'Allemagne : « *L'Allemagne ne s'en sortira bien que si l'UE s'en sort bien* » (A.Merkel) et elle ajoute le 22/6 : « *Il est de l'intérêt de l'Allemagne que l'Europe devienne de plus en plus unie et ne s'effondre pas...Le fonds de relance ne peut pas résoudre tous les problèmes, cependant ne pas l'avoir aggraverait tous les problèmes* »

Explications :

.le maintien de l'équilibre budgétaire à tout prix dans une situation où les taux d'intérêt < taux de croissance est un non-sens économique surtout face aux défis sanitaire, écologique...dans un contexte de forte concurrence de la Chine

.prise de conscience de l'interdépendance croissante des économies européennes (fournitures et débouchés)

Les 1ères mesures d'urgence (Commission + CE) de 540 mds sous forme de prêts(voir §2) : même à des taux très faibles elles contribuaient à alourdir l'endettement de certains EM

La proposition : mutualisation des dettes pour abonder le budget européen + augmentation importante des transferts + une UE de la santé + révision politique de concurrence

Une solution plus efficace serait une annulation partielle des dettes publiques détenues par la BCE et la mobilisation de ces fonds pour une relance de l'investissement. Par exemple, pour la France, cela aurait permis de dégager 400 mds

Le plan de la Commission de 750 mds (27/5/2020)

.750 mds dont 500 sous forme de subventions (emprunt collectif remboursé collectivement) et 250 sous forme de prêts (emprunt collectif remboursé par chaque EM)

.capacité pour la Commission d'emprunter des fonds sur les marchés financiers et donc de lever une dette commune

.possibilité pour la Commission de développer des ressources propres pour assurer le remboursement...pas avant 2028 : taxe numérique, taxe sur transactions financières...

.ces 2 points : un saut historique de l'intégration européenne

Le plan de relance de 750 mds approuvé par le CE (21/7/2020) : un tournant politique et économique mais des interrogations

.750 mds (sur 3 ans) dont 390 sous forme de subventions et 360 sous forme de prêts

.répartition des subventions : 70 Italie, 60 Espagne, 40 France....cette somme permettra pour la France de financer une partie du plan de relance de 100 mds

.le plan de relance de 750 mds est présenté comme un complément du budget européen 2021-27....Il s'accompagne de **contreparties** : hausse du « rabais » consenti à certains EM sur leur contribution budgétaire + léger recul du budget de la PAC + révision à la baisse de certains projets + les EM bénéficiaires devront présenter un programme de réformes et d'investissements

.le plan doit être ratifié par les parlements nationaux et le parlement européen doit se prononcer sur l'ensemble du budget de l'UE

.les interrogations et critiques :

insuffisance des fonds : 750 mds dont seulement 390 en subventions à comparer au seul budget nécessaire à la transition écologique40 mds de subventions pour France soit 13 mds / an = 1 % des dépenses publiques

les conditions de remboursement : même à échéance lointaine (début en 2028) la mise en œuvre de ressources propres est seulement évoquée (où en est la fameuse Taxe sur les transactions financières dont le projet remonte à 2012 abandonnée entre la Commission et le CE ? De même pour la taxe sur le numérique ?)

les contreparties notamment politiques : la question du « rabais », la révision à la baisse de certains programmes (santé entre autres), surtout le programme de réforme et d'investissements à présenter pour bénéficier du plan : favoriser la transition ou retour aux équilibres ?

Le problème de fond qui demeure : une union monétaire ne peut se construire sans une convergence sociale et fiscale vers le haut sinon on reste dans un fonctionnement concurrentiel marqué par le dumping fiscal et social

8. LE PLAN DE RELANCE DE LA FRANCE (3/9/2020)

.Plan de 100 mds€ sur 2 ans....30 % mis en œuvre en 2020....40 mds proviendront du plan UE....60 mds empruntés

.objectif : retrouver le niveau de PIB antérieur à la crise sanitaire à la fin 2022 + créer 160 000 emplois + accélérer l'adaptation de l'économie française aux enjeux environnementaux et technologiques à l'horizon 2030

.les principales orientations : transition écologique (30 mds) + cohésion sociale et territoriale (36 mds) + compétitivité des entreprises (34 mds)

.la transition écologique : infrastructures et mobilités vertes (8,6 mds) = transport ferroviaire, véhicules électriques, vélo, transports en commun....

Énergies et technologies vertes (8,2) = EnR, RD dans la filière hydrogène

Rénovation énergétique (6,7) = rénovation des bâtiments publics et privés....

Transition agricole (1,2)...

.La cohésion sociale et territoriale : déconcentration des crédits et contractualisation avec les régions (9,5)

Sauvegarde de l'emploi (7,6) = chômage partiel...

Emploi des jeunes (6,75), Ségur de la santé, dépendance (6), RD (3), Formation (1,9), Soutien aux personnes précaires (0,8)....

.La compétitivité des entreprises : baisse des impôts de production (20), souveraineté technologique et industrielle (6,9), financement des entreprises (3).....

Interrogations et critiques

.le financement de la transition écologique est un premier pas nécessaire qui devra être prolongé et s'inscrire dans la durée

rappel : le financement de la transition a été chiffré à un effort d'investissement de 1000 mds / an sur 10 ans à l'échelle UE dont 60 pour la France

.l'absence de contreparties à la baisse des impôts de production : des conditions (la transition écologique, l'emploi, les rémunérations, la formation...) + un accroissement des prérogatives du conseil économique dans les entreprises, l'évolution de la composition du CA

.la faiblesse des moyens consacrés aux services publics clés : éducation, santé, RD....

.la faiblesse du soutien aux personnes les plus modestes (0,8) ainsi qu'au financement des TPE-PME (3)

.la nécessité de positionner le plan de relance dans une vision de moyen et long terme : rénovation énergétique, les EnR, les relocalisations, la transition agricole, la RD....la fiscalité....les liens avec l'UE (filiales d'avenir, relocalisations, harmonisation fiscale et sociale)